



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

114ème session du Conseil de l'OIM

**Point 11: Segment de haut niveau:  
*Climate impact on human mobility – A global call for solutions***

Genève, 28.11.2023

### **Déclaration de la Suisse**

---

Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente,  
Madame la Directrice Générale,  
Mesdames les directrices générales adjointes,  
Excellences, chères collègues,

Les accords internationaux, tels que l'Accord de Paris sur le climat, jouent un rôle décisif en créant un cadre juridique permettant d'aborder les défis liés au changement climatique, y compris son impact sur la migration et les déplacements forcés. La mise en œuvre effective de ces accords et la traduction des engagements pris par des actions concrètes demeurent cependant un véritable défi.

Face à la complexité des effets et aléas liés aux changements climatiques, mais aussi à la multitude d'acteurs impliqués dans la gestion de ce phénomène, une coordination internationale et une excellente coopération des multiples acteurs concernés, que ce soit au niveau national, régional, mais aussi global, est impérative.

Les agences onusiennes comme l'OIM, jouent un rôle crucial dans la facilitation de cette coopération en fournissant une plateforme pour le dialogue, en aidant à développer des solutions concertées, et à les mettre en œuvre. Nous saluons le fort engagement de l'OIM sur cette thématique complexe, et l'assurons du soutien continu de la Suisse.

La Suisse est sensible aux enjeux liés à la migration induite par les conséquences du changement climatique. En 2012 déjà, conjointement avec la Norvège nous lançons l'Initiative Nansen dont l'objectif était d'améliorer la protection des personnes contraintes de quitter leur pays en raison de catastrophes naturelles et des conséquences négatives du changement climatique.

Dans le cadre de la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, la Suisse s'engage toujours activement pour une meilleure protection des personnes contraintes de fuir au-delà des frontières dans le contexte des catastrophes naturelles et du changement climatique.

Permettez-moi de partager ici trois aspects, sur lesquels nous mettons l'accent dans le cadre de nos programmes de coopération internationale:

- 1) Accroître la capacité d'adaptation et renforcer la résilience pour adresser de manière préventive les effets croissants du changement climatique. Renforcer les connaissances sur le changement climatique et garantir un accès à l'information sur les options de mobilité.
- 2) Mettre l'accent sur la protection des personnes affectées par le changement climatique; y inclus les migrants, en particulier les femmes et les filles.

3) Inclure les acteurs locaux: selon notre expérience, ce sont les acteurs sur place, qui sont le mieux placés pour identifier les besoins des personnes déplacées, et les intégrer dans la mise en œuvre de solutions.

J'aimerais terminer par remercier à nouveau l'OIM pour son engagement sur ces questions essentielles et vous assurer du soutien de la Suisse dans le cadre l'élaboration de solutions communes et inclusives.

Merci de votre attention.